

2024

2024

2024

L'ODYSSÉE

DU BARREAU DE FAMILLE

25 & 26.01.2024

MAISON DE LA CHIMIE

#EGDFP2024



ème
20

ÉTATS GÉNÉRAUX
DU DROIT DE LA FAMILLE
ET DU PATRIMOINE

E-DCM ET AUTRES OUTILS NUMÉRIQUES

ATELIER 4

INTERVENANTS



Philippe BARON,

Président de la commission Numérique du Conseil national des barreaux, avocat au barreau de Tours, ancien bâtonnier du barreau de Tours (2015-2016), ancien vice-président de la Conférence des Bâtonniers

Brigitte BOGUCKI,

Avocate au barreau de Paris, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

E-DCM ET AUTRES OUTILS NUMÉRIQUES



PLAN

1 LES OUTILS NUMÉRIQUES DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

Présentation générale et présentation particulière de la e-convention d'honoraires

2 LE E-DCM

Présentation, mode d'emploi, conseils et démonstration

3 LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET NOS RÈGLE PROFESSIONNELLES

Les règles de sécurité
La confidentialité au regard de nos règles professionnelles

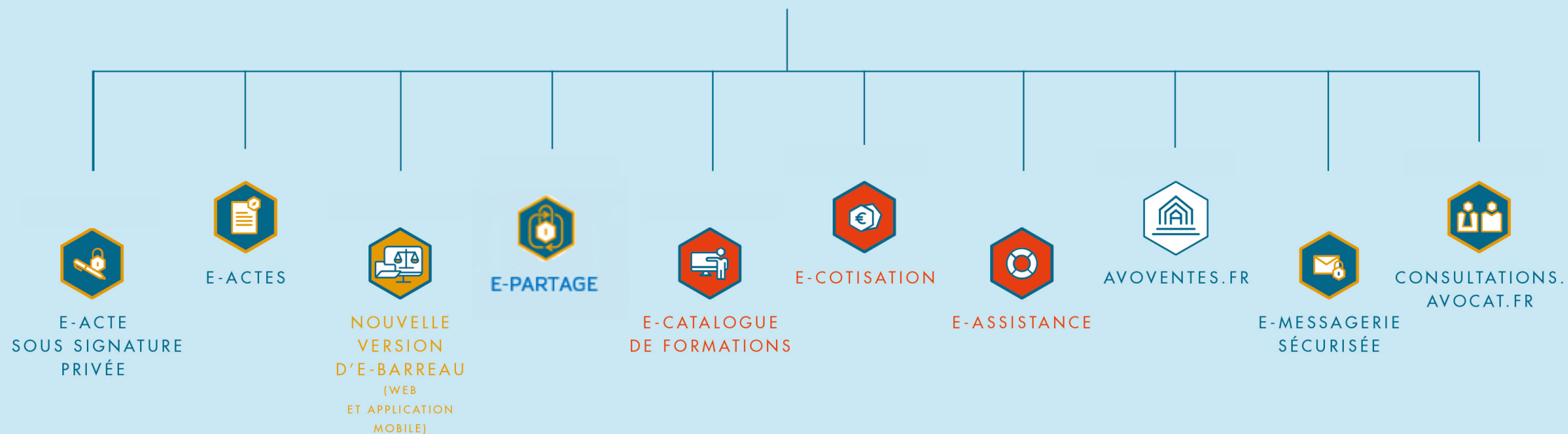
4 QUESTIONS-RÉPONSES

LES OUTILS NUMÉRIQUES DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX



CONSEIL NATIONAL
DES BARREAUX

LES AVOCATS



LES OUTILS NUMÉRIQUES DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX



E-ACTES D'AVOCAT

Gagnez en temps, en souplesse et en sécurité grâce à cet outil vous permettant d'établir vos actes d'avocats (transactions, cessions de parts etc...) de manière 100% électronique, simple à exploiter, rapide à utiliser, totalement sécurisé et ayant toute la valeur d'un acte d'avocat papier.



E-ACTES SOUS SIGNATURE PRIVÉE

Simplifiez la réalisation des actes sous signature privée en permettant à vos clients de signer électroniquement leurs actes à distance ou en présentiel. Avocat initiateur ou avocat conseil, sollicitez ou soyez sollicité par votre confrère pour soumettre et valider un acte ayant toute la valeur d'un acte papier.



E-PROCÉDURES PARTICIPATIVES

Accompagnez vos clients dans la résolution amiable de leurs différends en facilitant la conclusion de conventions de procédures participatives dématérialisées.



AVOVENTES.FR

Une plateforme digitale recensant toutes les annonces en France de ventes aux enchères publiques immobilières qui s'adresse aussi bien aux avocats qu'au grand public. Ce site internet permet une approche complète des ventes à la barre d'immeubles saisis ou licités.



AVOCAT.FR

Développez votre clientèle grâce à ce service de mise en relation qui vous permet de référencer vos compétences et spécialisations, de fixer vos tarifs et de prendre rendez-vous.



E-CONVENTIONS D'HONORAIRES

Simplifiez vos échanges avec vos clients grâce à des conventions d'honoraires dématérialisées et la possibilité pour vos clients de signer électroniquement.

LES OUTILS NUMÉRIQUES DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

FORMATION



E-CATALOGUE DE FORMATIONS

Remplissez votre obligation de formation annuelle de 20 h en toute simplicité grâce à un catalogue de plus de 1 000 formations homologuées en présentiel ou à distance proposées par les CRFPA, les organismes de formation, les universités et le CNB.

En un clic, répertoriez et conservez les formations que vous souhaitez mener et inscrivez-vous directement en ligne.

EVÈNEMENTS FORMATIONS

ADMINISTRATION



E-COTISATION

Simplifiez-vous la vie et réglez directement en ligne les cotisations du Conseil national des barreaux : simple, rapide et sécurisé.



i-CARPA

Un service, qui selon les accords avec votre barreau, vous permet de consulter de manière sécurisée les mouvements de fonds sur votre compte CARPA, de suivre les règlements de vos missions d'aide juridictionnelle et de décompter vos heures de formation.



E-ASSISTANCE

Un problème avec les services numériques du CNB ? e-Assistance est là pour vous aider. Plus fonctionnel, disponible 7j/7 et 24h/24, constamment actualisé, le portail d'aide en ligne vous permet de résoudre toutes vos difficultés en quelques clics grâce notamment à une météo des services, à un moteur de recherche performant et à un chat vous permettant d'échanger avec nos conseillers.



E-BARREAU

Une plateforme d'échange direct avec les tribunaux judiciaires, les tribunaux de commerce et les Cours d'Appel afin de consulter les dossiers des affaires et le registre des audiences et d'envoyer et recevoir les courriers électroniques, actes et pièces de procédure.



TÉLÉRECOURS TA & CAA*

Un service fourni par le Conseil d'Etat qui vous permet d'échanger avec les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel afin de consulter les dossiers de vos affaires, et d'envoyer et recevoir les courriers électroniques, actes et pièces de procédure.



TÉLÉRECOURS CONSEIL D'ETAT*

Développée par le Conseil d'Etat, cette plateforme vous permet d'échanger directement avec cette institution afin de consulter les dossiers de vos affaires, et d'envoyer et recevoir les courriers électroniques, actes et pièces de procédure.

LES OUTILS NUMÉRIQUES DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

Nouvelle solution de messagerie sécurisée en avocat.fr

Une nouvelle solution de messagerie sécurisée en avocat.fr va être mise en place par le CNB

Sur cette nouvelle messagerie les avocats disposeront de quatre options :

- Option 1 : mise en place d'une redirection vers leur solution de messagerie professionnelle
- Option 2 : utilisation de la solution de messagerie en avocat.fr sans l'espace de stockage sécurisé
- Option 3 : utilisation de l'espace de stockage sécurisé sans la messagerie en avocat.fr
- Option 4 : utilisation de la solution de messagerie en avocat.fr et de l'espace de stockage

FOCUS : E-PARTAGE



PARTAGEZ VOS FICHIERS EN TOUTE SIMPLICITÉ ET SÉCURITÉ, AVEC ACCUSÉ DE TÉLÉCHARGEMENT

Sélectionnez un fichier (pour partager plusieurs fichiers ou un dossier, créez une archive au format ZIP avant de la partager)



Taille maximum : 1 GB

Changer de fichier à partager

Téléchargement unique non oui

Si oui, le fichier ne pourra être téléchargé qu'une seule fois, donc le lien de téléchargement ne sera cliquable qu'une seule fois et le fichier sera automatiquement supprimé après ce téléchargement.

Si non, le fichier pourra être téléchargé jusqu'à expiration du lien de téléchargement.

Mot de passe

Si un mot de passe est saisi, les destinataires(s) en auront besoin pour lire le document. Il leur sera transmis par mail.

Mot de passe à usage unique, sans contrainte de format et de taille.

Durée de disponibilité des liens de téléchargement du fichier 1 jour

Email pour recevoir l'accusé de téléchargement complet

Si vous ne renseignez pas ce champ, vous ne recevrez pas l'accusé de téléchargement du fichier et, pour des raisons de sécurité, il sera impossible d'en retrouver trace.

Envoyer

RAPPEL DE VOTRE EMAIL POUR RECEVOIR L'ACCUSÉ DE TÉLÉCHARGEMENT COMPLET

Si vous ne renseignez pas ce champ, vous ne recevrez pas l'accusé de téléchargement du fichier et, pour des raisons de sécurité, il sera impossible d'en retrouver trace.

Email pour recevoir l'accusé de téléchargement complet

SAISIR VOS INFORMATIONS

Seuls vos nom et prénom seront communiqués aux destinataires.

Prénom & Nom*

Philippe BARON

SAISIR LES ADRESSES MAIL DES DESTINATAIRES

Séparez les différents destinataires d'une virgule "

Emails destinataires*

PERSONNALISEZ VOTRE MESSAGE

Limitez à 1000 caractères

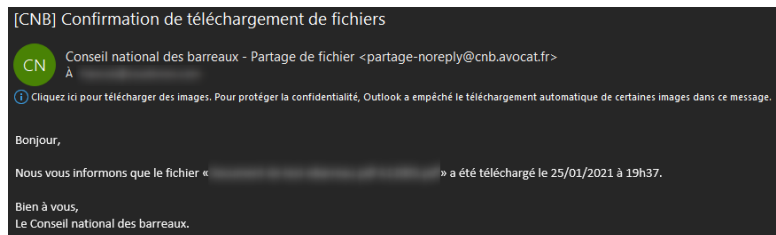
Abandonner Envoyer l'email

Envoyez le lien sécurisé directement depuis la plateforme

Tous les fichiers sont cryptés

Paramétrez vos règles d'accès et de disponibilité

Soyez informé quand vos fichiers sont téléchargés



MES FICHIERS

Afficher 20 fichiers Recherche

Fichier	Taille	Téléversé le	Téléchargement unique	Protégé par mot de passe	Limite de disponibilité	
[Fichier]	263KB	25/01/2021 à 19h37	Non	Non	26/01/2021 à 19h37	Supprimer
[Fichier]	905MB	25/01/2021 à 12h22	Oui	Non	26/01/2021 à 12h20	Supprimer

2 élément(s) affiché(s) sur 2 < Page 1/1 >

Listez et supprimez vos fichiers

FOCUS : E-CONVENTION D'HONORAIRES

Une solution moderne, gratuite, rapide et sécurisée pour faire signer à distance les conventions d'honoraires

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS

Bonjour, **Me Brigitte BOGUCKI**

e-Convention e-Divorce e-Acte d'avocat Procédure participative Archives Probatoires Signataires

Projets e-Convention

Recherche avancée Exporter

Titre de l'e-Convention	Numéro	De	à	De	à	Tous
Titre de l'e-Convention	Numéro	Date de création	Date limite du parapheur	Etat		
EGDFP conv hono demo	20230105144221-3dv...	05/01/2023 à 14h42	31/01/2023	Création de l'e-convention		
			24/01/2023	Signé par l'avocat		
			31/12/2022	Expiré		
			31/10/2022	Clos		

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS

Bonjour, **Me Brigitte BOGUCKI**

e-Convention e-Divorce e-Acte d'avocat Procédure participative Archives Probatoires Signataires

e-convention

1 2 3 4 5
Création de l'e-convention Scellé par le CNB Signé par l'avocat Signature des clients en cours Clos

Titre de la eConvention Informations générales Clients Documents

Signer et envoyer

Montant 0,00 EUR
Date de création 05/01/2023 à 14h36
Numéro de série En attente d'enregistrement
Nom de l'avocat rédacteur Me Brigitte BOGUCKI
Numéro CNBF
Adresse électronique *

Date limite du parapheur * 05/07/2023

Description détaillée

Enregistrer

FOCUS : E-CONVENTION D'HONORAIRES

Une solution moderne, gratuite, rapide et sécurisée pour faire signer à distance les conventions d'honoraires

The screenshot shows the 'e-convention' interface for 'LES AVOCATS'. At the top, the user is logged in as 'Me Brigitte BOGUCKI'. The navigation menu includes 'e-Convention', 'e-Divorce', 'e-Acte d'avocat', 'Procédure participative', 'Archives Probatoires', and 'Signataires'. The 'e-convention' section features a progress bar with five steps: 1. Création de l'e-convention, 2. Scellé par le CNB, 3. Signé par l'avocat, 4. Signature des clients en cours, and 5. Clos. Below the progress bar, there are tabs for 'Informations générales', 'Clients', and 'Documents'. A search bar is present with the text 'Rechercher' and a search icon. A button 'Ajouter une nouvelle partie' is located above the search bar. The main content area displays 'Veillez ajouter un client'. On the right, there are two tabs: 'Personne physique' and 'Personne morale'. The 'Personne morale' tab is active, showing a form with the following fields: 'Genre' (dropdown), 'Nom *' (text), 'Prénom *' (text), 'Nom d'usage' (text), 'Date de naissance *' (calendar), 'Adresse électronique *' (text), 'Confirmer l'adresse électronique *' (checkbox), 'Téléphone mobile *' (text), and 'Signature en présentiel *' (checkbox). A note at the bottom indicates '* Champs obligatoires'.

FOCUS : E-CONVENTION D'HONORAIRES

Une solution moderne, gratuite, rapide et sécurisée pour faire signer à distance les conventions d'honoraires

Bonjour, Me Brigitte BOGUCKI

LES AVOCATS

e-Convention e-Divorce e-Acte d'avocat Procédure participative Archives Probatoires Signataires

e-convention

1 2 3 4 5

Création de l'e-convention Scellé par le CNB Signé par l'avocat Signature des clients en cours Clos

EGDFP conv hono demo Informations générales Clients Documents

Signer et envoyer Annuler

Ajouter un nouveau document

CGU de Signature 3413 KB

Ajouter les documents par glisser-déposer ici ou ajouter les documents en parcourant les dossiers sur votre ordinateur:

Parcourir

[Conseils pour ajouter des documents PDF à votre parapheur](#)

Bonjour, Me Brigitte BOGUCKI

LES AVOCATS

e-Convention e-Divorce e-Acte d'avocat Procédure participative Archives Probatoires Signataires

e-convention

1 2 3 4 5

Création de l'e-convention Scellé par le CNB Signé par l'avocat Signature des clients en cours Clos

EGDFP conv hono demo Informations générales Clients Documents

Dupliquer

Montant 0,00 EUR

Date de création 05/01/2023 à 15h22

Numéro de série 20230105152207-yz6jPXAl5grKZ3NW

Nom de l'avocat rédacteur Me Brigitte BOGUCKI

Numéro CNBF

Adresse électronique

Date limite du parapheur 05/07/2023

Description détaillée conv hono

Historique

Etat	Date	Par	Détails
Clos	05/01/2023 15:25:23	-	Le parapheur 20230105152207-yz6jPXAl5grKZ3NW a été clos
Signé par l'avocat	05/01/2023 15:25:21	Isabelle DURAND	Isabelle DURAND a signé le document convention-honoraires egdfp.pdf
Signé par l'avocat	05/01/2023 15:25:21	Isabelle DURAND	Isabelle DURAND a signé le document Signature_cgu.pdf
Signé par l'avocat	05/01/2023 15:25:17	Isabelle DURAND	Isabelle DURAND a généré un certificat
Signé par l'avocat	05/01/2023 15:25:08	Isabelle DURAND	L'OTP saisi par Isabelle DURAND est valide, l'authentification est effectuée avec succès

LE E-DCM

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU E-DCM

Le DCM extrajudiciaire

(depuis loi « J21 » du 18 nov. 2016
entrée en vigueur au 1^{er} janv. 2017)

Le DCM extrajudiciaire par voie électronique

(depuis la loi du 23 mars 2019)

Fondement : art. 229-1 et suivants du C. civ.

« Lorsque les époux s'entendent sur la rupture du mariage et ses effets, ils constatent, assistés chacun par un avocat, leur accord dans une convention prenant la forme d'un acte sous signature privée contresigné par leurs avocats et établi dans les conditions prévues à l'article 1374 [acte sous signature privée contresigné par avocat(s)] »

Fondement : art. 1175, 1° du C. civ.

« Il est fait exception aux dispositions de l'article précédent [art. 1174 du C. civ. qui pose un principe d'équivalence entre écrit papier et numérique lorsque l'écrit est exigé à titre de validité] pour :

1° Les actes sous signature privée relatifs au droit de la famille et des successions, sauf les conventions sous signature privée contresignées par avocats en présence des parties et déposées au rang des minutes d'un notaire selon les modalités prévues aux articles 229-1 à 229-4 »

LE CADRE JURIDIQUE DU DCM EXTRAJUDICIAIRE

Les points clés :

1

La convention de divorce prend la forme d'un acte sous signature privée contresigné par les avocats de chacun des époux (art. 229-1 et art. 1374 du C. civ.).

2

La signature de l'acte doit avoir lieu en présence des époux et des avocats réunis ensemble dans un même lieu (art. 1145 du CPC), sans substitution ni délégation possible (art. 7.2 du RIN).

3

La transmission de la convention à un notaire pour son dépôt au rang des minutes (art. 229-1 du C. civ.) par l'avocat le plus diligent dans un délai de 7 jours à compter du jour de la signature de la convention (art. 1146 du CPC). Le notaire dépose la convention au rang des minutes dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception de la convention par le notaire (art. 1146 du CPC).

LE DCM PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

La loi n° 2019-222 du 23 mars 2019, dite « Loi Belloubet » a permis le recours à la signature électronique pour le divorce par consentement mutuel



Le Conseil national des barreaux mettait déjà à disposition de la profession une plateforme de signature électronique (e-Actes)



Le Conseil national des barreaux implémente une fonctionnalité dans la plateforme e-Actes permettant la signature électronique de divorce par consentement mutuel



Le dispositif de signature électronique garantit la concomitance des signatures ainsi que la localisation des parties et de leurs avocats

LE DCM PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Les principales caractéristiques de cette nouvelle fonctionnalité sont de :

- 1 Proposer la convention à la signature des parties dans le respect des obligations prévues par le Code civil et de la contresigner dans des conditions permettant de garantir l'identité de chacun des avocats contresignataires et l'intégrité de l'acte
- 2 S'assurer de la présence des parties et de leurs avocats dans un même lieu et au même moment pour procéder à la signature
- 3 Générer un acte électronique d'un poids maximum de 20Mo dans un format informatique lisible par les logiciels utilisés par les notaires
- 4 Transmettre la convention établie par la voie électronique au notaire par lettre recommandée électronique

LE DCM PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Une signature électronique qualifiée



La signature électronique de l'avocat utilisant la plateforme proposée par le CNB est une signature qualifiée au sens de l'article 1367 du Code civil qui remplit les critères exposés par l'article 1^{er} du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 lequel renvoie au Règlement UE n°910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché



Cette signature électronique est présumée fiable ce qui en fait l'équivalent d'une signature manuscrite, identifiant son auteur et manifestant son consentement



Toute convention de divorce par consentement mutuel établie au moyen de la plateforme du CNB constitue un écrit électronique au sens de l'article 1366 du code civil, que le notaire devra accepter comme tel. Le notaire ne peut donc refuser de procéder au dépôt d'une convention établie par voie électronique pour ce motif

LE DCM PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

La signature électronique en présence des avocats et des parties




La signature électronique doit être effectuée, en présence physique et simultanément, par les parties et les avocats rédacteurs

La plateforme mise à disposition par le Conseil national des barreaux garantit que les parties et les avocats ont respecté l'obligation présentielle pour la signature de la convention. Le dispositif de contrôle est basé sur l'adresse IP :

- ➔ Si l'adresse IP de tous les signataires est identique : la signature électronique est possible
- ➔ Si une adresse IP diffère : le processus de signature de l'acte est bloqué

PARCOURS DU DCM PAR VOIE ÉLECTRONIQUE



1 Signature de la convention de e-DCM au sein de la plateforme e-Acte d'avocat

L'outil garantit :

- La concomitance des signatures
- La localisation des parties
- La localisation des avocats

Articles 1175 et 1145 du code civil



Transmission de la convention de divorce et de ses annexes au notaire

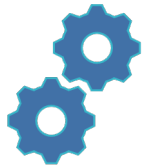


2 Dépôt de la convention au rang des minutes par le notaire

Le dépôt au rang des minutes :

- Intervient dans un délai de 15 jours suivant la date de réception de la convention par le notaire
- Donne ses effets à la convention en lui conférant date certaine et force exécutoire

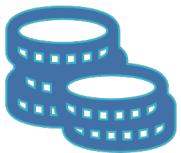
HISTORIQUE DU E-DCM



- 1^{ère} étape | **10 mars 2022** | Déploiement d'e-DCM pour une phase de test uniquement auprès d'avocats pilotes



- 2^{ème} étape | **juin 2022** | Lancement officiel du module e-DCM, ouvert à tous les avocats



- Le module e-DCM est payant (30 €)
- Pour chaque nouvel e-DCM créé, l'avocat reçoit une facture

Démonstration de l'outil

LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE DE NOS RÈGLES PROFESSIONNELLES

Les règles de sécurité

LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Les antivirus
et ordinateurs
sont à jour

Méfiance de
tout ce qui
vient de
l'extérieur

Mots de
passe forts
et uniques

RÈGLES DE BASE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

- Avoir un système d'exploitation à jour
- Avoir un anti-virus à jour
- Mettre des mots de passe sur les ordinateurs, smartphones, tablettes
- Utiliser un VPN pour se connecter sur un réseau non sécurisé
- Ne pas ouvrir de fichiers dont vous ne connaissez pas la provenance
- Ne pas accepter de clé USB
- Pensez aux sauvegardes sur plusieurs lieux et différents supports
- Protéger vos données en ligne avec une extension pour votre navigateur
- Avoir une seconde clé RPVA

LE MOT DE PASSE

NE DOIT PAS

- Être écrit
- Être une date de naissance
- Être un mot de la langue française
- Être accessible en contournant par le wifi
- Être ré-utilisé
- Être donné ou envoyé (phishing)

DOIT

- Comporter des chiffres, des majuscules, des minuscules et des caractères spéciaux (\$,@%=...)
- Faire au moins 12 caractères
- Être facile à retrouver même si difficile à mémoriser
- Être modifié régulièrement plusieurs fois par an

EXEMPLE DE MOT DE PASSE SÉCURISÉ ET MÉMORISABLE

Exemple

L'article 1797 du code civil : « *L'entrepreneur répond du fait des personnes qu'il emploie.* »

Donne comme mot de passe

1797=L'erdfdpq'ie

QUELQUES LOGICIELS DE SÉCURITÉ

Gestion de mots de passe

DASHLANE, KEEPASS, LASTPASS

VPN

NordVPN, pureVPN, expressVPN (à noter dashlane en a un intégré, un peu lent)

Antivirus, dans l'idéal suite de sécurité

Kaspersky, Norton, McAfee, Bitdefendeur, AVG, Avast, Intego (pour Mac)

LE PHISHING

L'idée est de vous tromper en se faisant passer pour un organisme de confiance comme une banque, une administration, un service professionnel, pour que vous communiquiez vos mots de passe

Solution simple : NE JAMAIS CLIQUER sur un email vous donnant un lien vers un site sur lequel vous allez devoir entrer votre mot de passe

A la place, allez sur le site concerné comme vous le faites d'habitude

QUELQUES SITES INTERNET SUR LA CYBERSÉCURITÉ

www.virustotal.com : pour vérifier si une page internet ou un fichier est vérolé

<https://haveibeenpwned.com/> pour vérifier si votre adresse email a fait l'objet d'un piratage

<https://www.ssi.gouv.fr/> pour lire les conseils de sécurité, c'est un site gouvernemental français

<https://secnumacademie.gouv.fr/> si vous voulez en savoir plus sur les bonnes pratiques de sécurité, toute une série de petits cours simples et efficaces. C'est gratuit et fourni par le gouvernement français

<https://phishing-initiative.fr/contrib/> pour indiquer les éventuelles adresses des emails de phishing que vous recevez et ainsi participer au combat

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/> pour se faire aider si vous faites l'objet de cyber-malveillance

LE GUIDE CYBERSÉCURITÉ

La commission Numérique a rédigé un guide cybersécurité qui a vocation à accompagner les avocats, qui, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité, se trouvent exposés aux risques cyber.

Cette première version du guide se découpe en trois parties :

- Cartographier les risques cyber
- Mettre en place un socle de sécurité pour prévenir les attaques cyber
- Réagir en cas de cyberattaque

[Lien vers le guide cybersécurité](#)

LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE DE NOS RÈGLES PROFESSIONNELLES

La confidentialité au regard de nos règles
professionnelles

SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Quand c'est
Gratuit c'est
Moi le produit

Crypter pour
Garantir la
Confidentialité

Attention aux
Législations
étrangères

LE SECRET PROFESSIONNEL

- Pour le respect de nos obligations déontologiques et notamment du secret professionnel, il nous appartient de faire en sorte que nos correspondances avec nos clients soient protégées au mieux
- Le patriot act oblige les entreprises américaines à donner à leur gouvernement accès à leurs données
- La loi française sur la sécurité intérieure est également pas très sécurisée pour nos données
- Dans ces conditions il est raisonnable d'exclure les services de Cloud américain (Icloud, Google Drive, Dropbox) ou de transfert de données (type Wetransfer). Utiliser le cloud du CNB : <https://partage.cnb.avocat.fr>
- De même peut-on crypter les e-mails ou à tout le moins les documents transférés (notamment via les ZIP). Le degré de cryptage pouvant légitimement varier en fonction de la situation et du risque de hack
- Utiliser un VPN et un écran de confidentialité dans les transports

LES ADRESSES EMAILS

A EVITER

- Les adresses emails « gratuites » (rien n'est vraiment gratuit), une exception protonmail
- Les adresses emails liées au fournisseur d'accès Internet
- Télécharger un fichier ou cliquer sur un lien quand on n'est pas certain de son origine

A FAIRE

- Avoir plusieurs adresses emails en fonction de leur utilisation ou des personnes qui peuvent les lire
- Filtrer automatiquement les emails pour se faciliter le travail
- En fonction de la situation, prévoir un cryptage des emails ou au moins des pièces jointes sensibles

QUESTIONS – RÉPONSES

